

Le mot du Président

C'est avec plaisir que je vous adresse le troisième numéro de la Chronique de la Grosne. Ce document est l'occasion de poursuivre la présentation des études complémentaires en cours ou prochainement lancées dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Rivière de la Grosne.

De plus, après la présentation de l'écrevisse à pieds blancs dans le numéro précédent, je vous propose de découvrir ou redécouvrir le crapaud sonneur à ventre jaune, espèce protégée présente sur le bassin versant de la Grosne.

Enfin, le bassin versant de la Grosne est concerné par cinq sites Natura 2000. Le site « bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunysois » est particulièrement représenté, puisque plus de 95% de son territoire se situe sur le bassin versant de la Grosne. Une attention particulière sera portée sur la cohérence et la complémentarité des actions engagées dans le cadre des deux démarches : Natura 2000 et Contrat de Rivière.

Le Président du Comité de Rivière de la Grosne,
Roger CASSARD

L'ÉTUDE DE LA DYNAMIQUE ALLUVIALE ET DE LA CONTINUITÉ PISCICOLE

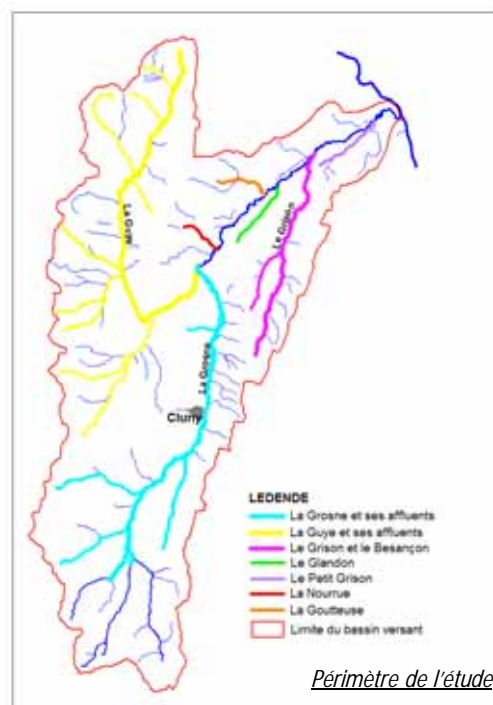
Une étude de la dynamique alluviale et de la continuité piscicole a semblé nécessaire aux partenaires du Contrat de Rivière de la Grosne pour répondre aux différents enjeux identifiés sur le bassin versant. Cette étude globale considérée comme le socle du volet B du Contrat (gestion des milieux aquatiques) et comme étant indispensable à l'établissement d'un plan de gestion cohérent des rivières en termes d'entretien des berges et de la ripisylve, de restauration de la continuité piscicole et du transport solide, de restauration des espaces de libertés et des fonctions écologiques et biologiques des cours d'eau.

Au regard de la situation relativement bien préservée du bassin versant de la Grosne, les objectifs de l'étude sont de :

- préserver les secteurs de cours d'eau présentant un bon fonctionnement,
- restaurer et réhabiliter les secteurs de cours d'eau dégradés,
- assurer la pérennité des usages de l'eau et des activités humaines avec le maintien du bon fonctionnement des milieux aquatiques et la préservation des espaces de liberté des cours d'eau.

De plus, une attention particulière sera portée sur les zones humides annexes des cours d'eau et les corridors fluviaux qui constituent des milieux de vie remarquables pour leur biodiversité mais qui sont aujourd'hui menacés.

L'étude portera sur 266 km de linéaire de cours d'eau : la Grosne de Saint Pierre le Vieux à la confluence avec la Guye et ses principaux affluents, la Guye et ses principaux affluents, le Grison et le ruisseau de Besançon, la Nourvue, la Goutteuse, le Glandon et le Petit Grison.



Actualités

Inventaire piscicole et astacicole

Les Fédérations de Pêche du Rhône et de Saône-et-Loire, au titre de leur mission de protection du milieu aquatique participent actuellement au Contrat de Rivière Grosne en réalisant une étude sur les peuplements de poissons et d'écrevisses colonisant les secteurs amont de la Grosne, encore appelés « têtes de bassin ».



Pêche électrique

Cette étude a permis de réaliser 21 pêches électriques, 15 nuits d'observations et un suivi de la température des eaux grâce à la pose de 20 sondes thermiques. Les données recueillies au cours de cette phase de terrain sont en cours d'analyse.

Les inventaires réalisés en période estivale et pendant la nuit ont mis en évidence la présence de l'écrevisse à pieds blancs en de multiples endroits sur les zones amont, et principalement les tous petits affluents de la Grosne ainsi que la Grosne orientale et occidentale. L'aire de répartition de l'espèce sur ces secteurs ne semble pas s'étendre mais des populations résiduelles colonisent de façon importante certains petits cours d'eau.

Nombreux sont les riverains à nous avoir averti de la disparition de l'espèce depuis fort longtemps. Cependant nous avons pu heureusement constater la présence de l'écrevisse à pieds blancs en certains secteurs. Il reste important de considérer les ruisseaux comme des milieux naturels fragiles abritant des espèces faisant parti de notre patrimoine. Aussi il reste indispensable d'agir de façon douce et respectueuse lorsqu'on souhaite intervenir en bord de cours de d'eau et de ne pas oublier que les produits de type pesticides, herbicides fongicides et engrais peuvent causer, même à faibles doses, de gros ravages sur des populations déjà fragilisées.

Natura 2000

Avec pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques appelé Natura 2000. Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels.

Plusieurs de ces sites se trouvent sur le bassin versant de la Grosne, dont le site FR2601016, intitulé « bocage, forêts et milieux humides du bassin de la Grosne et du Clunysois ». Ce site s'étend sur 44 208 ha. Il offre des habitats pour un grand nombre d'espèces animales étroitement liées au milieu aquatique et d'intérêt européen tels que le crapaud sonneur à ventre jaune et l'écrevisse à pieds blancs.

Le bocage et ses forêts présentent un maillage dense de sites favorables à la reproduction du crapaud sonneur ainsi que des habitats favorables à ses phases de vie hivernales et estivales. La présence avérée de l'écrevisse à pieds blancs dans plusieurs cours d'eau renforce l'intérêt de la zone.

Depuis la fin de l'année 2009, la communauté de communes du Clunysois est en charge de l'élaboration du document d'objectifs qui fixera les orientations de gestion, leurs modalités de mises en œuvre et les moyens financiers prévisionnels pour maintenir les habitats et les milieux naturels en bon état de conservation.

La communauté de communes du Clunysois et l'EPTB Saône et Doubs veilleront à la complémentarité des actions menées dans le cadre du site Natura 2000 et du Contrat de Rivière de la Grosne.



Localisation du site Natura 2000 du Clunysois

Zoom sur ... le crapaud sonneur à ventre jaune

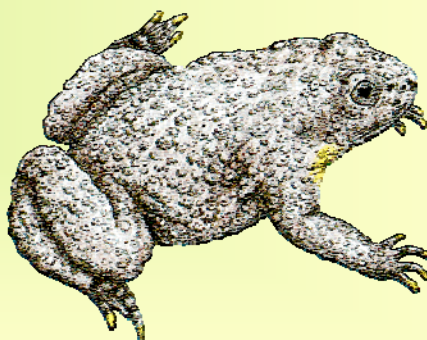
Biologie l'espèce

Le crapaud sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) mesure de 4 à 5 cm de long. Sa peau est pustuleuse, son corps est aplati et ses membres sont robustes. Sa coloration est grise terreuse ou olivâtre de dessus et sa face ventrale est typiquement jaune et noire. Lorsqu'il est inquiet, le Sonneur se cambre ou se retourne de manière à montrer les parties vivement colorées de son corps.

La période de reproduction se situe de mai à juin, mais elle peut se prolonger jusqu'en été en moyenne montagne. Les mâles, très actifs, émettent, de jour comme de nuit, de petits cris plaintifs, très sonores et très réguliers, audibles à quelques dizaines de mètres.

Le crapaud sonneur hiverne dès le mois d'octobre sous les pierres ou des souches, dans la vase, l'humus, la mousse ou encore dans les fissures du sol ou des galeries de rongeurs.

Etat de conservation et menaces



Crapaud sonneur à ventre jaune (Dessin de Jeane Montano-Meunier - Extrait de l'Inventaire de la faune de France - Nathan MNHN - Paris - 1992)

Le crapaud sonneur est en régression généralisée en Europe. Classée comme vulnérable, l'espèce est protégée en France. La disparition des habitats de reproduction résulte entre autre du comblement de mares. Les têtards sont menacés par tout assèchement de leur milieu aquatique, par la pollution des eaux et tous travaux réalisés dans leur milieu.

Pour tout renseignements complémentaires :

Rachel FABRE : 03 85 21 98 19
www.eptb-saone-doubs.fr
rachel.fabre@eptb-saone-doubs.fr

EPTB Saône & Doubs
220 Rue du Km 400
71000 MACON
Tél. : 03 85 21 98 12